



NB anti-tobacco
COALITION
antitabac du N.-B.



Stratégie favorisant la vie sans tabac au Nouveau-Brunswick Rapport d'étape 2021



Le présent rapport décrit les mesures prises par la Coalition antitabac du Nouveau-Brunswick (CATNB), ainsi que ses intervenants et les membres de son réseau, pour promouvoir la vie sans tabac et sans fumée dans les communautés du Nouveau-Brunswick, entre le 1er janvier 2021 et le 31 décembre 2021.

Les mesures mentionnées ne constituent pas toutes les activités entreprises dans l'ensemble de la province, mais plutôt celles qui ont été signalées à la CATNB avant la date de publication du rapport.

Vision de la CATNB :

Une province sans tabac et sans fumée.

Mission de la CATNB :

Travailler en collaboration avec les intervenants afin de bâtir des environnements favorables à une vie sans tabac et sans fumée.

Pour communiquer avec les responsables des initiatives citées dans ce rapport, veuillez contacter Kristin Farnam, gestionnaire de la CATNB, à admin@CATNB.ca, ou au 506-423-2921.

Comité de direction de la CATNB

- [Fondation des maladies du cœur et de l'AVC - Nouveau-Brunswick](#)
- [Société canadienne du cancer - Nouveau-Brunswick](#)
- [Ministère de la Santé - Bureau du médecin-hygiéniste en chef](#)
- [Ministère de la Santé - Unité de santé communautaire et de gestion des maladies chroniques](#)
- [New Brunswick Department of Health - Community Health & Chronic Disease Management Unit](#)
- [Réseau de santé Horizon](#)
- [Réseau de santé Vitalité](#)
- [Société médicale du Nouveau-Brunswick](#)
- [Réseau du cancer du Nouveau-Brunswick](#)
- [L'association Pulmonaire du Nouveau-Brunswick](#)
- [Association des pharmaciens du Nouveau-Brunswick](#)
- [Santé Canada \(ex-officio\)](#)



www.nbatc.ca



admin@nbatc.ca



[@LiveTobaccoFreeNB](https://www.facebook.com/LiveTobaccoFreeNB)



[@NBATC_CATNB](https://twitter.com/NBATC_CATNB)

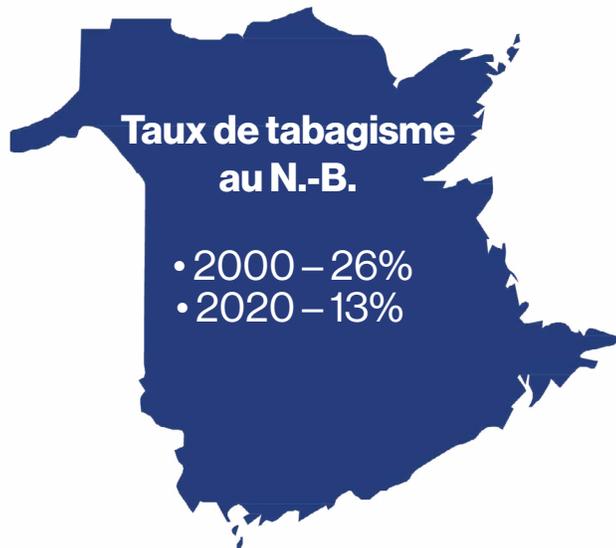


NB anti-tobacco
COALITION
antitabac du N.-B.



Revue de l'année 2021

La lutte contre le tabagisme au NB



Projet d'enquête sur le tabagisme chez les jeunes et les jeunes adultes

La CATNB s'est associée à l'Association pulmonaire de la Nouvelle-Écosse (APNE) pour [le projet de sondage sur le tabagisme chez les jeunes et les jeunes adultes de 2020 à 2021](#). Les résultats ont été rendus publics en avril et ont fait l'objet d'une promotion par le biais du site Web, du bulletin et des médias sociaux de la CATNB. Les données du Nouveau-Brunswick soulignent la nécessité d'une nouvelle réglementation sur les produits du vapotage, notamment sur la question des arômes. L'étude a révélé que 91,6 % des participants ont confirmé qu'ils préféreraient utiliser des jus de vapoteuse aromatisés, et que 89,8 % ont commencé à fumer en utilisant un jus de vapoteuse aromatisé. L'étude soutient également la recommandation de réduire la concentration en nicotine des produits de vapotage, puisque 61,1 % des participants qui utilisaient des produits à base de nicotine utilisaient la concentration en nicotine la plus élevée autorisée (50-60 mg/mL) et que, parmi les participants qui ont déclaré avoir essayé d'arrêter de fumer (55,6 %), le nombre moyen de tentatives sérieuses d'arrêt était de 5,79. En outre, l'étude a mis en lumière le fait que les produits de vapotage sont disponibles à un coût relativement faible, les participants à l'étude dépensant en moyenne 21,78 dollars canadiens par semaine, ce qui est nettement inférieur à ce qu'un fumeur régulier dépenserait pour des cigarettes par semaine, soit environ 100 dollars et plus. Par conséquent, un fumeur régulier qui utilise un demi-paquet de cigarettes par jour dépenserait au moins trois fois plus que cela par semaine. Une dernière recommandation de réglementation avait trait à la perturbation de l'accès des jeunes aux produits de vapotage. En augmentant l'âge minimum d'achat, les jeunes auront moins d'occasions d'accéder aux produits

du tabac à fumer par le biais de sources sociales d'âge légal. Les résultats de l'étude ont montré que 22,5 % des participants ont déclaré avoir acheté leur dispositif de vapotage à un ami, et 20,7 % ont déclaré avoir acheté leur jus de vapotage à un ami. La nature de la culture des jeunes a également mis en lumière des pratiques courantes telles que le partage de leurs appareils, ce qui remet également en question le potentiel de transmission de maladies infectieuses lors d'une pandémie mondiale. L'étude a révélé que 89,1 % des participants ont déclaré avoir offert leur e-cigarette à quelqu'un d'autre pour qu'il l'utilise. Parmi ces participants, le nombre moyen de personnes ayant utilisé leur e-cigarette était de 19,76.

Nouveaux développements législatifs

En 2021, de nouvelles mesures réglementaires ont été adoptées pour les produits du tabac à fumer au Nouveau-Brunswick. Depuis le 1er septembre, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a adopté un projet de loi qui interdit les arômes des produits du tabac, à l'exception de celui du tabac. Cette nouvelle loi aidera à réduire l'attrait des produits du tabac pour les jeunes impressionnables qui ont été influencés par des saveurs amusantes comme la barbe à papa, la menthe et la mangue, pour n'en nommer que quelques-unes. Soucieux d'influer davantage sur les taux de dépendance des jeunes à la nicotine contenue dans les produits de vapotage, le gouvernement fédéral a adopté une loi qui est entrée en vigueur le 1er juillet et qui limite la concentration de nicotine dans les produits de vapotage à 20 mg/ml. La concentration de nicotine était auparavant de 57 mg/ml par dosette de jus, ce qui équivaut à la quantité de nicotine vendue dans un paquet entier de cigarettes traditionnelles. En outre, à compter du 1er avril 2022, le gouvernement du Nouveau-Brunswick imposera une nouvelle exigence en matière de licence à tous les magasins de produits à fumer de la province. Ce règlement permettra de fournir une liste complète des détaillants de la province, d'accroître la responsabilité des détaillants à l'égard de la nouvelle législation et d'augmenter les options d'application.

Taux de tabagisme et de vapotage au Nouveau-Brunswick

Les tendances en matière de tabagisme au Nouveau-Brunswick, depuis l'an 2000, montrent une réduction impressionnante du nombre de fumeurs, qui passera de 26 % à 13 % en 2020, selon les résultats de la dernière Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC). Il s'agit des taux de prévalence du tabagisme les plus bas jamais enregistrés par l'ESCC. Pendant ce temps, la prévalence du vapotage chez les jeunes et les jeunes adultes reste populaire au Nouveau-Brunswick. Selon l'Enquête sur le tabagisme chez les Canadiens et les étudiants (ETCAF) de 2018/2019, 1 jeune du N.-B. sur 4 fume. De plus, l'Enquête sur le mieux-être des élèves du Nouveau-Brunswick 2018/2019 montre que le vapotage chez les jeunes de la 6e à la 12e année est en hausse par rapport aux données de 2015/2016.

Coalition antitabac du N.-B.

Dans le cadre de la série continue de la CATNB visant à promouvoir la [stratégie de vie sans tabac du Nouveau-Brunswick](#), une nouvelle vidéo sur le lien entre l'insécurité alimentaire et le tabagisme a été produite. Des commentaires positifs ont été reçus des proches intervenants qui ont visionné la vidéo. Des plans de collaboration avec de nouveaux partenaires du réseau de l'insécurité alimentaire sont prévus pour 2022. Les nouveaux membres et partenariats de la Coalition assurent un groupe de parties prenantes enthousiastes et robustes qui se concentrent sur le déplacement de l'aiguille dans la lutte antitabac. En 2021, la CATNB a établi un nouveau partenariat avec l'école des sciences infirmières de l'UNB en offrant un stage clinique communautaire aux étudiants en sciences infirmières du programme avancé (ASP). De nouveaux membres du comité directeur ont été ajoutés, notamment l'Association pulmonaire du Nouveau-Brunswick et un pharmacien praticien de l'Association des pharmaciens du Nouveau-Brunswick.

Objectif 1

Augmenter le nombre de personnes qui prennent des mesures favorables à une vie sans tabac ni fumée

1. a) Accroître les compétences et les connaissances des intervenants.

La CATNB Communications

- Bulletin électronique — La CATNB a repris son bulletin électronique sous la forme d'avis électroniques, se centrant sur un format succinct qui diffuse les données, les recherches et les ressources récentes ajoutées sous la rubrique Ressources de son site web. Le nouveau format visait à accroître les taux d'ouverture, avec un taux moyen de l'industrie de 17 %. Ce plan s'est avéré une réussite, alors qu'il y a eu une hausse des taux d'ouverture de son bulletin électronique allant de 33 % à 47 % et plus, en 2021, comparativement à seulement 16,3 %, en 2020. Cette augmentation considérable traduit un intérêt renouvelé à l'égard du contenu et de la qualité du bulletin. Bon nombre des nouveaux abonnés recrutés en partie grâce aux taux d'ouverture supérieurs sont à l'affût des données récentes sur la lutte contre le tabagisme et le vapotage au Nouveau-Brunswick.
- La page Facebook de la CATNB, intitulée Live Tobacco-Free NB - Vivre sans tabac NB (@LiveTobaccoFreeNB), propose un moyen pratique de rejoindre les Néo-Brunswickois, afin de susciter l'enthousiasme à l'égard de la vie sans tabac ni fumée, à l'aide de campagnes ciblées et du partage de ressources intéressantes destinées à diverses populations. Aperçu pour 2021 : 306 « J'aime » (comparativement à 302 pour l'année dernière) et 321 abonnés (comparativement à 319 pour l'année dernière). Ces statistiques indiquent un suivi constant du contenu de la CATNB.
- Aperçu du compte Twitter de la CATNB (@NBATC_CATNB) 2020 : 361 abonnés (comparativement à 357 pour l'année précédente) — Bien que le nombre d'abonnés ait augmenté au cours de la dernière année, le nombre d'impressions Twitter a diminué, en raison de l'absence de publicité payée.

Rapport d'étape

Tous les ans, la CATNB publie sur son site web un rapport d'étape qui comprend les mesures qu'elle, les intervenants et les membres de son réseau ont prises. Elle entend ainsi promouvoir la vie sans tabac ni fumée au sein des communautés de la province. La version 2021 a été diffusée auprès de nos plus de 600 abonnés aux courriels (intervenants et partenaires) et publicisée dans les bulletins électroniques et sur les médias sociaux. En outre, elle comportait des éléments graphiques, tels qu'un sommaire annuel du paysage de la lutte contre le tabagisme, une infographie sur les faits saillants et diverses images situées au début de chaque objectif, afin d'illustrer les réalisations citées.

Réseautage et collaboration avec les coalitions de lutte contre le tabagisme

La directrice de la CATNB a participé aux réunions du réseau des coalitions et conseils provinciaux, où elle continue de puiser des données, des pratiques optimales et des ressources afin d'alimenter ses efforts au Nouveau-Brunswick. Puisque la plus grande partie du travail de ce groupe est axé sur la défense des intérêts, la CATNB n'a pas pu participer à bon nombre de ses initiatives.

La Newfoundland and Labrador Alliance for the Control of Tobacco (ACT) a consulté la CATNB au sujet des mesures néo-brunswickoises qui ont contribué à l'importante baisse des taux de tabagisme qui, selon les résultats de la récente Enquête sur la santé des collectivités canadiennes (ESCC), se situaient à 13 %, en 2020, comparativement à 19 %, à Terre-Neuve. Kelly Hurley, l'experte en cessation de la coalition issue du Réseau de santé Horizon, a contribué à un sommaire détaillé des mesures à l'intention de la coalition terre-neuvienne.

Journée mondiale sans tabac

Le 31 mai, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) célèbre la Journée mondiale sans tabac (JMST), au moyen d'une campagne annuelle. Celle-ci instruit le public sur les dangers du tabagisme, les pratiques commerciales des fabricants de produits du tabac, le travail de l'OMS visant à contrer l'épidémie du tabagisme et les efforts des populations mondiales axés sur leur droit à la santé et un mode de vie sain ainsi que la protection des générations à venir. La CATNB a promu la campagne par des messages sur son site web et son fil de nouvelles, dans son bulletin électronique et sur les médias sociaux. Dans la foulée des effets de la pandémie mondiale de la COVID-19, le thème de cette année s'est centré sur une campagne de cessation intitulée Soutien pour arrêter. Son message contient des liens vers un site web, une trousse d'outils, des vidéos et des documents affichés sur les médias sociaux, destinés aux intervenants. Par ailleurs, elle a planifié des messages mensuels à cet égard devant paraître sur les médias sociaux pendant le reste de l'année.



World No Tobacco Day 2021

Autres démarches

Coeur + AVC NB

La CATNB a réussi à obtenir la participation de Cœur + AVC BB à titre de nouvel hôte administratif, à compter du 1er avril 2021.

Bulletin de Cœur + AVC NB

La CATNB a contribué à deux bulletins mensuels de Cœur + AVC NB, afin de mieux informer, éduquer, solliciter et relier les intervenants gouvernementaux et non gouvernementaux, en fonction d'un plan annuel et d'approches proactives à la création d'une province sans fumée. Les articles soumis comprenaient des données sur les ressources néo-brunswickoises en cessation et des précisions sur les nouvelles mesures provinciales sur le vapotage.

Projet des étudiants en ressources humaines du CCNB

La CATNB a été invitée à prendre part à une analyse des organismes sans but lucratif du Nouveau-Brunswick. Une équipe d'étudiants actuellement inscrits au programme de ressources humaines du CCNB à Moncton ont mené un examen de la rémunération globale, dans le cadre de leur projet sur l'industrie des ressources humaines 1, intitulé Analyse.

Le Réseau de santé Vitalité

Une infirmière conseillère en abandon du tabac a fait une présentation sur la dépendance à la nicotine et des mises en situation pour le programme de thérapie respiratoire du CCNB – Campus de Dieppe.

Des formations pour devenir conseiller en abandon du tabac et en dépendance à la nicotine ont été offertes dans divers secteurs (entre autres récemment à l'Équipe enfants-jeunes – volet de la toxicomanie).

La formation continue se poursuit auprès des travailleurs de la santé relativement aux nouvelles tendances du vapotage, tout comme le partage de nouvelles connaissances sur l'abandon du tabac et le vapotage.

Santé publique Nouveau-Brunswick

A continué d'appuyer le Sondage sur le mieux-être des élèves du Nouveau-Brunswick, une initiative provinciale du ministère de la Santé, en collaboration avec le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, visant à examiner et à échanger les perceptions, attitudes et comportements des élèves dans des domaines clés (notamment le tabagisme et l'utilisation de la cigarette électronique) liés au mieux-être des élèves.

Le Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick (CSNB) procède à la collecte et à l'analyse de données, ainsi qu'à des activités d'application des connaissances pour le Sondage sur le mieux-être des élèves.

En 2021, le CSNB a publié l'infographie [Le vapotage et les jeunes du N. B. : quels sont les faits?](#) grâce à l'information tirée des réponses des élèves de la 6e à la 12e année ayant participé au sondage.

La Société médicale du Nouveau Brunswick (SMNB)

- Participation active, à la fois, à la CATNB et son Groupe provincial de travail sur le vapotage
- Dans le cadre de la Semaine nationale sans fumée 2021, mise sur pied d'une campagne de sensibilisation sur ses réseaux sociaux, qui partagent le contenu de la Coalition

1. b) Promouvoir et diffuser les recherches qui contribueront aux objectifs de la Stratégie.

La CATNB

La Coalition a maintenu la diffusion régulière de l'ensemble des recherches et des données récentes sur la lutte contre le tabagisme et le vapotage, dans des bulletins électroniques bihebdomadaires et bimensuels et sur le fil de nouvelles de son site web et tous les médias sociaux.

Le Réseau de santé Vitalité

Le projet d'étude qui a été fait en collaboration avec Johnson & Johnson s'est terminé en mars 2021. Il consistait à évaluer si le fait de recevoir une thérapie de remplacement de la nicotine gratuitement pourrait aider les participants à vaincre leur dépendance à la nicotine. Voici un résumé des résultats de l'étude : Au début, il y avait 98 participants. De ces 98 participants, 65 ont abandonné l'étude de façon précoce (principalement en raison de la pandémie de COVID 19) et 33 ont terminé l'étude. De ces 33 participants : 21 % ont cessé de fumer les 30 premiers jours et ont maintenu leur abstinence jusqu'au jour 365; 45 % ayant fourni des données d'étude longitudinale ont réduit ou cessé leur consommation de tabac au jour 365; 61 % ont cessé de fumer après 90 jours.

1. c) Accroître les partenariats collaboratifs centrés sur la mise en œuvre de projets pour une vie sans tabac et sans fumée, à l'intention des groupes qui présentent des taux élevés de tabagisme.

La CATNB

Insécurité alimentaire et tabagisme

La CATNB s'est inspirée des résultats d'une étude menée par l'UNB en 2019 (en partenariat avec le ministère du Développement social) sur le tabagisme et l'insécurité alimentaire au Nouveau-Brunswick. Elle entendait ainsi créer une nouvelle vidéo mettant ce lien en lumière et la façon dont la Stratégie favorisant la vie sans tabac au Nouveau-Brunswick peut soutenir les intervenants dans leur travail auprès de ces populations, dont les taux de tabagisme dépassent la moyenne. Il s'agit d'un projet continu axé sur leur éducation et leur sensibilisation. La vidéo entend promouvoir la cessation en tant que moyen de contrer l'insécurité alimentaire, ce qui, en retour, agira positivement sur la cessation et le mieux-être général.



Le tabagisme et le mieux-être mental

Bien que la communauté de pratique en santé mentale n'ait pas poursuivi son travail en 2021 en raison des effets persistants de la COVID-19 sur la charge de travail des intervenants, la CATNB a maintenu sur ses comptes de médias sociaux le webinaire promotionnel sur la Stratégie de l'an dernier, qui précisait le lien entre la santé mentale et le tabagisme.

L'Association pulmonaire du Nouveau-Brunswick

La brochure de l'APNB sur l'abandon du tabac, « [Tirez votre dernière puff](#) », destinée aux personnes 2SLGBTQIA+, a été actualisée et diffusée en 2021.

1. d) Promouvoir l'adoption de politiques, de pratiques et d'activités sans fumée exhaustives, par les milieux de travail, les organismes et les communautés.

L'Association pulmonaire du Nouveau-Brunswick

L'Association pulmonaire du Nouveau-Brunswick (APNB) continue d'utiliser les médias sociaux pour promouvoir des journées spéciales, comme le Mercredi sans tabac, la Semaine nationale sans tabac et la Journée mondiale sans tabac.

Société canadienne du cancer (SCC)

En février 2021, la SCC a commandé un sondage d'opinion publique pour évaluer l'appui des Néo-Brunswickois à une réglementation plus stricte en matière de cigarettes électroniques. Selon les résultats du sondage, 76 % des Néo-Brunswickois sont en faveur de la mise en place d'une taxe sur les cigarettes électroniques et 70 % appuient l'idée de faire passer à 21 ans l'âge légal pour acheter des produits de tabac et de vapotage. De concert avec l'Association pulmonaire du Nouveau-Brunswick et la Fondation des maladies du cœur du Nouveau-Brunswick, la SCC a également fait des recommandations au gouvernement provincial au sujet des négociations en cours en vue de parvenir à un règlement entre les fabricants de tabac, le gouvernement du Nouveau-Brunswick et les autres gouvernements provinciaux. Dans des lettres conjointes, les organismes de santé ont exhorté le gouvernement néo-brunswickois à placer au cœur des négociations les mesures de santé publique visant à réduire le tabagisme.

La Société médicale du Nouveau Brunswick (SMNB)

De concert avec la SCC et l'APNB, la SMNB a pris des mesures afin de promouvoir les recommandations touchant la cigarette électronique et le vapotage.

Objectif 2

Consolider la prévention en réduisant le nombre de NéoBrunswickois qui commencent à utiliser les produits du tabac et de vapotage.

2. a) Accroître l'efficacité des mesures pour une vie sans tabac et sans fumée dans des contextes éducatifs, au moyen de partenariats communautaires.

La CATNB

Groupe provincial de travail sur le vapotage

La CATNB a continué d'offrir à divers secteurs un forum leur permettant d'aligner leurs initiatives, de réduire le doublement des efforts et de collaborer avec des personnes aux vues similaires, vouées à résoudre la crise du vapotage chez les jeunes et les jeunes adultes, au Nouveau-Brunswick. Elle a tenu trois réunions qui ont procuré aux membres de nouvelles ressources, les résultats des recherches récentes et des possibilités de collaborer aux nouveaux efforts en matière de vapotage. La nouvelle coprésidente du groupe de travail issue du Réseau de santé Horizon a d'abord été affectée aux mesures liées à la COVID et, par la suite, à un autre poste. En l'absence d'un coprésident francophone, nous avons sollicité un bénévole parmi les membres du groupe de travail. L'un d'eux a accepté de soutenir nos efforts en proposant des discussions et des documents bilingues, pour l'année à venir. Le bulletin de la CATNB a promu le groupe de travail à plusieurs reprises au cours de l'année, afin d'assurer une composition enthousiaste et diversifiée. Au cours de l'année, six nouveaux membres y ont adhéré. La CATNB a tenu et coordonné les réunions, de février, mai et septembre, dont chacune a, entre autres, abordé les résultats d'un

sondage d'évaluation du groupe de travail, les séances d'information de la Conférence d'Ottawa, une présentation exhaustive sur les ressources néo-brunswickoises en matière de cessation, un exposé sur les récentes mesures législatives provinciales sur la vente des produits de vapotage et des sommaires sur les recherches et les données les plus récentes sur le vapotage. La directrice a offert une vaste panoplie de ressources en cessation, hébergées sur le site web de la CATNB, et des infirmières spécialisées ont proposé, au nom des réseaux Horizon et Vitalité, un tableau comparatif de leurs divers services. Enfin, les coaches santé du programme Live Well/Bien Vivre de Cœur + AVC NB ont fourni une approche cognitivo-comportementale à la cessation. En septembre, une troisième réunion annuelle a mis l'accent sur les nouvelles mesures législatives provinciales sur le vapotage. Un représentant gouvernemental a offert un exposé et la CATNB, les nouvelles, les données et les recherches les plus récentes en la matière. Chaque réunion a permis aux membres de partager leurs efforts respectifs sur les initiatives en matière de vapotage, y compris les mises à jour régulières de la part d'un sous-groupe qui s'est constitué expressément pour l'obtention de nouvelles mesures législatives provinciales sur le vapotage. Ce dernier comprenait l'Association pulmonaire du NB, la Société médicale du NB, la Société canadienne du cancer et un éducateur certifié en tabagisme. La réunion de novembre a dû être reportée en raison de l'absence de conférencier.

Promotion des microsubventions de Santé Canada

En réponse à la demande de nos partenaires, nous avons publicisé les microsubventions de Santé Canada sur notre site web et nos comptes de médias sociaux et dans notre bulletin, afin d'en informer les districts scolaires anglophones et francophones. Ces fonds entendent soutenir les projets d'éducation publique innovateurs sur les effets sur la santé du cannabis et du vapotage. Il s'agit d'une nouvelle façon dont le gouvernement du Canada assume le soutien de petits projets, jusqu'à un maximum de 1 000 \$.

2. b) Promouvoir une compréhension de l'incidence des produits du tabac et de vapotage sur la santé, le mieux-être et les résultats d'apprentissage des jeunes et des jeunes adultes

La CATNB

Promotion de la campagne auprès des intervenants

La CATNB a publicisé les programmes de promotion de la santé, notamment ceux qui touchent la prévention, la cessation tabagique et le vapotage chez les jeunes. Elle a diffusé la campagne sur le vapotage centrée sur les jeunes de Santé Canada, intitulée Considère les conséquences du vapotage, sur son site web et dans les présentations sur les ressources, lors des réunions des intervenants. Il s'agit d'un outil valable que les membres et les intervenants peuvent utiliser afin de prévenir l'initiation au vapotage et d'en réduire les taux élevés chez les jeunes et les jeunes adultes. La tournée de sensibilisation Considère les conséquences du vapotage, qui propose des ressources et des renseignements, a été propagée dans l'ensemble des districts scolaires anglophones et francophones, grâce à une demande de la CATNB et aux relations entre ses intervenants et les partenaires au sein du ministère de l'Éducation.

2. c) Restreindre l'accès des jeunes et des jeunes adultes aux produits du tabac et de vapotage, par la promotion de politiques, de règlements, de lois et d'activités.

La CATNB

Partenariat avec l'Association pulmonaire de la Nouvelle-Écosse (APNE)

Nous avons créé un partenariat avec l'APNE dans le cadre du Youth and Young Adult Vaping Survey Project, dont les résultats parus en avril ont été publicisés sur notre site web et nos comptes de médias sociaux et dans notre bulletin. Nous avons promu et pris part au webinaire sur les conclusions de l'étude portant sur les deux recherches pancanadiennes ainsi que les statistiques éloquentes, touchant chaque province. Au cours du printemps, de l'été et de l'automne, nous avons assuré le partage constant des données dans notre bulletin électronique et sur nos comptes de médias sociaux. Enfin, les constatations de l'étude ont fait l'objet de discussions et d'une promotion, dans les trois vidéos Facebook réalisées de concert avec les étudiantes en science infirmière de l'UNB. Celles-ci ont passé en entrevue le chercheur attitré, un promoteur de politiques et une infirmière en cessation afin d'aborder la crise actuelle du vapotage chez les jeunes et les jeunes adultes.

Soutien à l'action politique

La CATNB a activement soutenu les intervenants qui ont participé aux revendications pour de nouvelles mesures législatives sur le vapotage. Nous avons fourni les données et les recherches les plus récentes sur le tabagisme et le vapotage, au cours des réunions du Comité de direction, du GPTV et des intervenants directs. Une nouvelle

interdiction sur les arômes (à l'exception du tabac) pour l'ensemble des produits de vapotage est entrée en vigueur le 1er septembre, dans le but d'en réduire l'attrait auprès des jeunes.

L'Association pulmonaire du Nouveau-Brunswick

En partenariat avec la Société canadienne du cancer, la Société médicale du Nouveau-Brunswick et d'autres intervenants, ce groupe de travail a tenu plusieurs réunions avec le gouvernement provincial en 2021, afin de plaider en faveur d'une nouvelle réglementation des produits de vapotage au Nouveau-Brunswick. À la suite de ce plaidoyer tout au long des deux dernières années, le gouvernement a entériné les projets de loi 55 et 63 préconisant que tous les magasins de produits de vapotage soient tenus d'obtenir une autorisation et que toutes les saveurs des e-cigarettes soient totalement interdites (à l'exception de l'arôme de tabac).



Canadian
Cancer
Society

Société
canadienne
du cancer

New Brunswick
Medical
Society



Société
Médicale
du Nouveau-Brunswick

Santé publique Nouveau-Brunswick

Grâce au partenariat avec le ministère de la Justice et de la Sécurité publique, Santé publique Nouveau-Brunswick a veillé à l'application continue de la Loi sur les ventes de tabac et de cigarettes électroniques du Nouveau-Brunswick qui détermine où, comment et à qui il est permis de vendre des produits du tabac et des cigarettes électroniques dans la province.

En juin 2021, les modifications apportées à la Loi sur les ventes de tabac et de cigarettes électroniques interdisant la vente de produits de vapotage aromatisés et introduisant la délivrance de permis pour les boutiques de vapotage ont reçu la sanction royale.

- Depuis le 1er septembre 2021, la vente de produits de vapotage aromatisés, à l'exception des produits aromatisés au tabac, est interdite au Nouveau-Brunswick. En septembre, le ministère de la Santé a lancé une campagne sur les médias sociaux annonçant cette interdiction et a communiqué un numéro sans frais, le 1-866-234-4234, à composer pour signaler les détaillants qui ne la respectent pas.
- D'ici le 1er avril 2022, les boutiques de vapotage dont l'activité principale constitue la vente de cigarettes électroniques devront détenir un permis pour vendre des produits de vapotage. La délivrance de permis contribuera à recenser les boutiques de vapotage dans la province et à améliorer le taux de conformité à la Loi. Elle permettra également de suspendre ou de révoquer un permis si un détaillant refuse à plusieurs reprises de se conformer au règlement.

Société canadienne du cancer (SCC)

La Société canadienne du cancer (SCC) a continué de plaider en faveur de politiques publiques plus saines en matière de tabagisme et de vapotage au Nouveau-Brunswick. En collaboration avec la Société médicale du Nouveau-Brunswick, l'Association pulmonaire du Nouveau-Brunswick et d'autres intervenants, la SCC a fait valoir auprès du gouvernement provincial la nécessité de mettre en place plusieurs règlements sur le vapotage afin de protéger les jeunes, notamment en interdisant la vente de produits aromatisés, en haussant à 21 ans l'âge légal pour acheter des produits de tabac et de vapotage et en fixant la concentration maximale en nicotine des cigarettes électroniques. L'envoi de courriels et de lettres aux députés de l'Assemblée législative, la convocation de réunions avec les responsables de la santé publique, la diffusion d'un communiqué, la communication avec les médias et l'organisation de rencontres avec différents députés et membres du caucus de l'Assemblée législative sont autant de moyens qui ont été employés pour défendre l'intérêt public.

Lors de l'élection fédérale de 2021, la SCC a en outre demandé à tous les partis d'inclure dans leur programme l'imposition de droits annuels aux fabricants de tabac dans le but de rembourser à Santé Canada les coûts annuels (66 millions de dollars) liés à la mise en œuvre de la Stratégie fédérale de lutte contre le tabagisme, et l'instauration d'une taxe nationale sur les produits de vapotage. La SCC a aussi envoyé une lettre à tous les nouveaux députés du Nouveau-Brunswick pour leur faire part de ses recommandations au gouvernement fédéral en matière de tabagisme et de vapotage. Elle a par ailleurs présenté ses priorités à un nouveau député provincial, dont l'imposition de droits annuels

aux fabricants de tabac et la mise en place d'une taxe nationale sur les cigarettes électroniques, mesure initialement annoncée dans le budget de 2021.

2. d) Favoriser l'accès des populations à risque de commencer à utiliser les produits du tabac et de vapotage à l'information, aux ressources et au soutien.

La CATNB

Ressources pour la prévention du vapotage

En 2021, la CATNB a poursuivi la sélection des ressources de prévention du vapotage, destinées aux jeunes et aux jeunes adultes. Parmi celles qui ont été partagées sur son site web, figurent les modules sur le vapotage en ligne du Réseau de santé Vitalité, conçus afin d'aider les éducateurs, la mise à jour des mesures législatives sur le vapotage ainsi que les recherches et les données récentes contenues dans le rapport du Youth and Young Adult Vaping Project 2020 2021.

Étudiantes en science infirmière de l'UNB

Nous avons établi un nouveau partenariat avec l'école de science infirmière de l'UNB, dont les étudiantes ont obtenu une affectation clinique en santé communautaire au sein de la CATNB, leur permettant de jouir de possibilités d'apprentissage sur la lutte provinciale contre le tabagisme et le vapotage. De mai à juillet, la directrice a coordonné et sélectionné les expériences pédagogiques des étudiantes, au moyen de réunions et d'exposés hebdomadaires sur la CATNB, d'explications sur le paysage provincial du tabagisme et du vapotage et le suivi d'un projet étudiant. Les possibilités d'apprentissage en ligne proposées incluaient la participation à la réunion du Groupe provincial de travail sur le vapotage (GPTV) de mai, au webinaire du Youth and Young Adult Vaping Survey Project, au Forum annuel sur la dépendance à la nicotine du Réseau de santé Vitalité et au Colloque sur l'AVC annuel provincial 2021. Les derniers projets des étudiantes portaient sur la promotion des résultats du Youth and Young Adult vaping Survey Project 2020-2021 au moyen de vidéos sur les médias sociaux. Le but était d'élargir l'éducation et la diffusion des résultats soulignant la prévalence et l'ampleur du vapotage chez les jeunes et les jeunes adultes d'ici.



Faculty of
Nursing

Le Réseau de santé Vitalité

Une trousse d'outils à propos du vapotage (créée par la Santé publique) a été ajoutée sur le site Web du Réseau de Vitalité (Ma santé / Mieux être / Le vapotage) en avril 2021 pour les enseignants, les parents, les jeunes et la population générale.

2. e) Diminuer la consommation initiale des produits du tabac et de vapotage chez l'ensemble des Néo-Brunswickois, par la promotion des environnements favorables au mieux-être.

Santé publique Nouveau-Brunswick

Grâce au partenariat avec le ministère de la Justice et de la Sécurité publique et Travail sécuritaire NB, Santé publique Nouveau-Brunswick a veillé à l'application de la Loi sur les endroits sans fumée du Nouveau-Brunswick qui interdit de fumer et de vapoter dans les endroits publics fermés et les lieux de travail intérieurs, ainsi que dans divers endroits publics extérieurs.

Il existe un numéro sans frais, le 1-866-234-4234, pour signaler les infractions à la Loi sur les endroits sans fumée et obtenir d'autres renseignements sur cette mesure législative.

- Du 1er janvier au 30 novembre 2021, des inspecteurs de la province ont répondu à 36 appels passés à la ligne d'information relative à la Loi sur les endroits sans fumée, soit une baisse par rapport aux 63 appels reçus en 2019 (les données de 2020 ne sont pas disponibles en raison de la lutte contre la pandémie de COVID-19). On ignore encore si cette baisse d'appels est synonyme d'un respect accru de la Loi ou d'un changement de comportement en raison de la pandémie qui sévit.
- La majorité des appels portaient sur les sujets suivants (chacun représentant un volume d'appels de 30 %) :
 - des personnes à la recherche d'information générale sur le tabagisme ou le vapotage;
 - des plaintes concernant des personnes fumant à moins de 9 mètres d'une entrée, d'une fenêtre ou d'une entrée d'air;
 - des plaintes propres à des immeubles d'appartements.

Objectif 3

Augmenter le nombre de consommateurs qui abandonnent le tabagisme et demeurent non-fumeurs

3. a) Amplifier la portée d'un réseau exhaustif et coordonné axée sur l'aide à l'abandon et les services.

La CATNB

Journée mondiale sans tabac

Un courriel promotionnel spécial et des messages sur le fil de nouvelles et les médias sociaux célébrant la JMST a mis l'accent sur le soutien à la cessation, le thème officiel de l'OMS. Il s'agit d'une campagne sur les ressources en cessation créée à la lumière de l'importance de la santé pulmonaire pendant une pandémie mondiale. Les liens comprennent des vidéos, une trousse d'outils et des infographies, destinés aux intervenants.

Semaine nationale sans fumée

La CATNB a célébré la SNSF (du 17 au 23 janvier) au moyen d'une campagne promotionnelle médiatique d'une semaine sur les ressources en cessation et d'une avalanche de messages sur ses comptes Twitter et Facebook. Au début de janvier, nous avons acheminé un avis électronique à ses plus de 600 abonnés aux courriels. Celui-ci précisait la façon dont nos comptes de médias sociaux mettront en valeur les vidéos, les histoires et les données inspirantes qui sont liées aux aspects principaux des milieux favorables à la cessation.



Semaine Nationale Sans Tabac,
Du 17 Au 23 Janvier 2021

Promotion de la ligne NB Sans Tabac

La CATNB s'est chargée de la promotion de la ligne téléphonique sans frais de soutien à la cessation, sur son site web et ses comptes de médias sociaux. À l'automne 2021, nous avons ajouté un site web NB Sans Tabac connexe sous la rubrique ressources. Il s'agit d'un pré-lancement, incluant des promotions officielles, prévues pour l'année à venir.

Promotion de la campagne Je te laisse

Tout au long de la Semaine nationale sans fumée, nous avons assuré la promotion de Je te laisse, une campagne de cessation destinée aux jeunes adultes. L'ensemble des messages ont été partagés sur les médias sociaux, y compris des liens vers les ressources web, les trousseaux d'outils et les applications mobiles. Une mise à jour de la campagne a été publiée à nouveau en mars, sur notre site web et les médias sociaux et dans notre bulletin, offrant de nouveaux documents de campagne à l'intention de nos partenaires dans la lutte contre le tabagisme.



Lancement d'une nouvelle
campagne publicitaire dans le
cadre de la campagne Je te
laisse!

Le Réseau de santé Vitalité

Le Forum annuel sur la dépendance à la nicotine du Réseau santé Vitalité a été présenté aux travailleurs de la santé du Réseau de santé Vitalité le 3 juin 2021 en tant qu'outil de maintien des compétences. Le forum a également été présenté à nos partenaires communautaires et au Réseau de santé Horizon. De plus, des gens de l'extérieur du Nouveau Brunswick ont participé au forum. Au total, il y a eu 106 participants.

Un projet a été réalisé en partenariat avec l'Université du Nouveau Brunswick et la Coalition antitabac du N. B. Une infirmière conseillère en abandon du tabac a répondu à des questions sur le vapotage. Une vidéo promotionnelle a été produite et diffusée sur les réseaux sociaux par la suite.

Le projet CONNECT (partenariat avec Santé Canada et l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa) a été mis en œuvre pour assurer les suivis chez les fumeurs ayant reçu un congé d'hôpital. L'objectif est que ces gens poursuivent leur démarche vers une vie sans fumée grâce à des interventions effectuées durant leur hospitalisation ou de l'enseignement offert durant leur hospitalisation. Ce projet a débuté dans la Zone 6 en août 2021 et il a été possible de constater qu'il a été un succès, car il a été démontré que 63 % des patients maintenaient leur abstinence à la nicotine après un mois de suivi (en date d'octobre 2021).

Ministère de la Santé

Le service provincial gratuit de soutien téléphonique pour abandonner le tabac, Nouveau-Brunswick sans tabac (1-866-366-3667), continue d'offrir un encadrement bilingue pour le renoncement au tabac fondé sur des données probantes afin de soutenir les Néo-Brunswickois qui souhaitent, limiter les effets néfastes du tabac, arrêter ou réduire leur consommation de tabac ou leur utilisation de cigarettes électroniques. En septembre 2021, les services d'abandon du tabac se sont étendus et comprennent désormais des services sur Internet, par messagerie texte, courriel et clavardage. Voici notre nouveau site Web sur le renoncement au tabac : <https://www.smokefreenb-nbsanstabac.ca/fr>.

Société canadienne du cancer (SCC)

La SCC dirige une campagne nationale de marketing social qui a pour objectif d'encourager les Canadiens à cesser de fumer. La campagne nationale sur l'abandon du tabac est une initiative de marketing social qui a pour but de motiver les fumeurs adultes âgés de 35 à 64 ans à cesser de fumer ou à réduire leur utilisation de tabac commercial. Elle a été mise sur pied par quatre organismes sans but lucratif – la Société canadienne du cancer (responsable du projet), l'Association pulmonaire du Canada, l'Association canadienne de santé publique et la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC –, avec le soutien financier du Programme sur l'usage et les dépendances aux substances (PUDS) de Santé Canada. La campagne vise à joindre les utilisateurs de tabac en s'appuyant sur quatre piliers : sensibilisation, éducation, soutien et encouragement. Elle cadre avec les objectifs de la Stratégie canadienne sur le tabac, qui vise à réduire le tabagisme à moins de 5 % d'ici 2035.

3. b) Améliorer l'accès équitable aux médicaments antitabagiques et aux soutiens pour les populations avec un taux de tabagisme élevé.

La CATNB

Possibilités de cessation tabagique

Tout au long de l'année, nous avons abordé nos membres, afin de partager les possibilités de cessation avec les intervenants et de leur offrir une éducation à ce sujet. Nous avons offert au GPTV un exposé sur les ressources destinées aux jeunes qui désirent cesser de vapoter. Il s'agit d'un thème récurrent des réunions du groupe, alors que plusieurs élèves ignorent les ressources existantes. Les solutions ont été partagées avec un enseignant de la Hampton High School, membre du groupe. Par ailleurs, un membre de la coalition faisant partie de Cœur + AVC NB a exposé le programme de formation des coaches en santé, qui privilégie l'approche cognitivo-comportementale à la cessation.

3. c) Favoriser la compréhension de la portée des influences sociales sur l'abandon du tabagisme à la maison et dans les milieux scolaires, de travail et communautaires.

La CATNB

Forums sur la cessation tabagique

Le Réseau de santé Vitalité a tenu à nouveau son Forum sur la dépendance à la nicotine, dans un format virtuel, que la CATNB a partagé et mis en valeur sur son site web et les médias sociaux et dans son bulletin. L'activité a été omise en 2021, en raison des effets persistants de la pandémie.

Groupe provincial de travail sur le vapotage

Nous avons soutenu le travail collectif du GPTV et des partenaires intersectoriels (pour obtenir plus d'information, voir l'objectif 2).

Objectif 4

Augmenter le nombre d'endroits sans tabac à 100%.

4. a) Favoriser le respect des politiques sans fumée par la sensibilisation et l'éducation sur les effets néfastes de la fumée secondaire et tertiaire.

La CATNB

Endroits sans fumée

Nous avons poursuivi nos efforts en matière de conformité des endroits sans fumée intérieurs et extérieurs, en répondant régulièrement aux appels des membres du public qui se posent des questions précises sur l'application de la Loi sur les endroits sans fumée, notamment en ce qui a trait aux contrevenants. La CATNB soutient l'application de la loi, en se tenant au courant des particularités des mesures actuelles et en dirigeant les appelants vers la ligne d'information sans frais, où il est possible de rapporter les dérogations.

4. b) Encourager et soutenir l'adoption de politiques 100% sans fumée dans les logements locatifs et les habitations à unités multiples.

The NBATC

Habitations à unités multiples

La CATNB encourage et soutient l'adoption de politiques 100 % sans fumée dans les immeubles locatifs et à unités multiples. Au cours de l'année, nous avons été consultés par un membre du conseil d'administration du chapitre néo-brunswickois de l'Institut canadien des condominiums (ICC) et un copropriétaire. L'ICC est un organisme sans but lucratif qui fournit une éducation ainsi que des renseignements aux propriétaires, aux membres des conseils d'administration et aux personnes qui offrent des services à cette industrie. Au Nouveau-Brunswick, bon nombre s'informent sur la façon d'inclure des politiques sans fumée dans leurs documents constitutifs. L'ICC réfère régulièrement à nos articles et contenus dans ses présentations auprès des copropriétaires, les incitant à réclamer une politique 100 % sans fumée pour leur bâtiment. Lorsque les copropriétaires y consentent, il est possible de modifier la déclaration ou un règlement dans le but d'interdire le tabagisme. Cette mesure exige que la corporation tienne un vote des copropriétaires et suive le processus pour que le changement soit enregistré auprès de Service Nouveau-Brunswick.

Condo-Link Services Inc. offre aux corporations condominiales des services de rédaction pour les modifications. L'ICC s'appuie sur le contenu de notre site web afin de sensibiliser les gens au fait que les fumées secondaire et tertiaire constituent un réel problème de santé pour les personnes qui vivent à proximité (un condo) et qu'il est possible de modifier la déclaration ou le règlement afin d'interdire le tabagisme, même à l'intérieur d'une unité. Depuis un certain nombre d'années, celui-ci reçoit nos courriels et cite nos articles, lorsqu'il s'adresse aux propriétaires au sujet des initiatives sans fumée dans les condominiums. Nous avons procuré aux propriétaires une éducation sur les dangers des fumées secondaire et tertiaire, afin de les encourager à modifier leurs politiques à cet égard.



Objectif 5

Faire avancer la Stratégie favorisant la vie sans tabac au Nouveau-Brunswick en l'alignant à d'autres stratégies et réseaux

5. a) Encourager les actions qui favorisent une culture du mieux-être grâce à une vie sans tabac et des environnements sans fumée, afin d'appuyer la Stratégie du mieux-être du Nouveau-Brunswick.

La CATNB

Mouvement du mieux-être et communications

La CATNB a maintenu son soutien à la Stratégie du mieux-être, par la promotion de sa nouvelle campagne intitulée Le mieux-être est parmi nous. Nous avons d'abord révisé et formulé des commentaires sur les ébauches d'images et de texte, qui nous ont été acheminées alors que la campagne en était encore à ses débuts. Nous avons consacré énormément de temps et d'effort à la révision de ces outils, afin d'en assurer l'efficacité pour la traduction des messages convenus et la sensibilisation du public au fait que la santé et le mieux-être ne se limitent pas aux soins de santé. Notre point de vue a été transmis à l'équipe de Santé publique Nouveau-Brunswick, à des fins d'études. Par ailleurs, après son lancement, nous avons régulièrement diffusé la campagne sur les médias sociaux, du printemps à l'automne, tout en renforçant l'image de marque du Mouvement du mieux-être, sur l'ensemble de notre site web.

Santé publique NB

A dévoilé une nouvelle campagne de sensibilisation du public, Le mieux-être est parmi nous, dans le cadre du Mouvement du mieux-être au Nouveau-Brunswick de juin à octobre 2021.

La campagne dans les médias numériques comportait des messages et la [page d'accueil](#) du site Web du Mouvement du mieux-être pour inciter à réfléchir aux personnes, aux conditions et aux lieux extérieurs au système de santé qui influent sur la santé et le mieux-être des personnes et des communautés du Nouveau-Brunswick. La campagne comportait des messages sur l'importance d'environnements pour tous sans tabac ni vapotage.

5. b) Aider les partenaires et intervenants à intégrer des initiatives sans tabac et sans fumée dans leurs champs d'exercices.

La CATNB

Promotion de la Stratégie favorisant la vie sans tabac au Nouveau-Brunswick

La CATNB a poursuivi sa série promotionnelle sur la Stratégie, par la publication continue des outils appropriés créés au cours de la campagne sur les médias sociaux, qui s'est échelonnée sur toute l'année écoulée. Ceux-ci comprennent une infographie sur la façon dont la saine alimentation et l'exercice physique appuient la cessation tabagique et le mieux-être, un exposé sur le lien entre les personnes atteintes de problèmes de santé mentale et le tabagisme et la façon dont la Stratégie peut favoriser les résultats pour la santé. Nous entendions ainsi motiver les intervenants à inclure celle-ci dans leur plan de travail. Un nouvel outil pertinent a été ajouté avec la création d'une brève vidéo soulignant le lien entre l'insécurité alimentaire et le tabagisme.

Conformément aux priorités de la Stratégie visant à encourager les partenaires et les intervenants à intégrer les initiatives sans tabac ni fumée dans leur plan de travail, nous avons pris des mesures, à l'intention des professionnels des soins de santé qui oeuvrent auprès des populations autochtones. Une présentation a été procurée aux personnes qui travaillent dans les centres de santé des Premières Nations, dont les taux de tabagisme dépassent la moyenne, sur la façon dont la stratégie peut soutenir leurs efforts. La directrice s'y est d'abord préparée, en suivant, de mai à juillet, un cours sur la compétence culturelle autochtone en ligne, conçue à l'intention des professionnels des soins de santé. Il est possible de trouver un lien vers le site web de cette formation, <http://www.sanyas.ca>.

Groupe de travail sur la durabilité de la CATNB

Le Groupe de travail sur la durabilité de la CATNB a vu le jour en juin 2020, avec l'approbation du Comité de direction. Celui-ci assume son mandat par le renforcement de l'efficacité et de la pérennité de la Coalition, au moyen de recommandations sur des sujets liés à sa capacité organisationnelle, formulées auprès du Comité de direction. Cette année, les membres ont répondu à un sondage, qui visait à leur permettre de se positionner sur trois aspects clés de la durabilité. La démarche entendait recueillir leurs opinions sur l'exploration d'autres sources de revenus, l'augmentation de la capacité organisationnelle par le recrutement de nouveaux membres, ce qui favoriserait la solidité et la diversité du Comité de direction ou du réseau d'intervenants, et des indicateurs de performance, en vue de produire un cadre d'évaluation pour le suivi de nos réalisations et de notre rayonnement. Les membres ont tenu quatre réunions, dont les recommandations figurent dans le rapport final ci-joint. Un projet sur les indicateurs de performance clés (IPC) a également été achevé.

NBATC's Sustainability Working Group

Recommendations Report



Lois et programmes provinciaux qui soutiennent la Stratégie favorisant la vie sans tabac du Nouveau-Brunswick

La Loi sur les endroits sans fumée du Nouveau-Brunswick :

- Les officiers de la paix et les inspecteurs sont en mesure de remettre des amendes aux personnes qui fument ou vapotent dans des endroits publics où cela est interdit (entrée en vigueur le 15 septembre 2017).
- Interdiction de fumer et de vapoter sur tous les terrains d'hôpitaux et de centres de santé du Réseau de santé Vitalité et du Réseau de santé Horizon (entrée en vigueur le 17 novembre 2016).
- Élargissement de la définition du « tabagisme », afin d'inclure « toute substance qui est fumée et qui crée de la fumée et de la fumée secondaire, dont la marijuana » (entrée en vigueur le 17 novembre 2016).
- Interdiction de l'usage de cigarettes électroniques, de narguilés et de tous autres produits de vapotage partout où le tabagisme est prohibé, quel que soit le produit utilisé (entrée en vigueur le 1er juillet 2015).
- Interdiction de fumer dans plusieurs endroits extérieurs, y compris les terrasses, les entrées des immeubles, les terrains de jeu, les plages, les parcs provinciaux, les aires de sports et les sentiers de marche (entrée en vigueur le 1er juillet 2015).
- Interdiction de fumer dans les milieux de travail et les endroits publics fermés (entrée en vigueur le 1er octobre 2014).
- Interdiction de fumer dans les véhicules en présence de jeunes de moins de 16 ans (entrée en vigueur le 1er janvier 2010).

Loi sur les ventes de tabac et de cigarettes électroniques du Nouveau-Brunswick :

- La vente de produits de vapotage aromatisés, à l'exception des produits aromatisés au tabac, est interdite. (En vigueur le 1er septembre 2021) **nouveaux*
- Il est nécessaire de détenir un permis pour exploiter des boutiques de vapotage. (En vigueur le 1er avril 2022) **nouveau*
- Interdiction de la vente de tabac aromatisé, sans exception (entrée en vigueur le 1er janvier 2016).
- Interdiction de la vente des cigarettes électroniques et des liquides à vapoter aux mineurs (entrée en vigueur le 1er juillet 2015).
- Interdiction des étalages de produits du tabac chez les détaillants (entrée en vigueur le 1er janvier 2009).

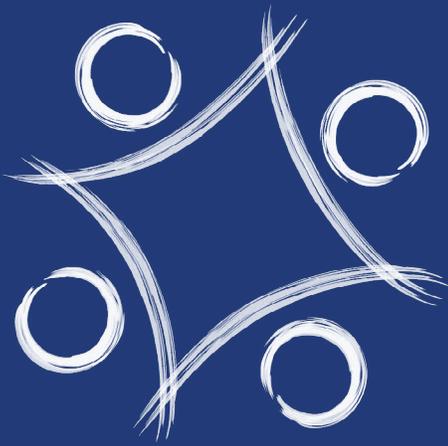
La Loi sur la taxe sur le tabac du Nouveau-Brunswick :

- Hausse de 3,26 cents, par cigarette ou bâtonnet de tabac et par gramme sur tous les autres produits du tabac, à l'exception des cigares (entrée en vigueur le 1er février 2017).
- Hausse de 3,26 cents, par cigarette et bâtonnet de tabac et par gramme sur tous les autres produits du tabac, à l'exception des cigares (entrée en vigueur le 2 février 2016).
- Hausse de 2 cents, par cigarette et de 5,26 cents, par bâtonnet de tabac et par gramme sur tous les autres produits du tabac, à l'exception des cigares (entrée en vigueur le 27 mars 2013).
- Modification des droits de licence des détaillants. Le prix d'une nouvelle licence est de 100 \$, avec des droits de renouvellement annuel de 50 \$ (entrée en vigueur le 1er avril 2012).
- Hausse de 5,25 cents, par cigarette et bâtonnet de tabac et par gramme sur tous les autres produits du tabac, à l'exception des cigares (entrée en vigueur le 23 mars 2011).

Le Programme de médicaments sur ordonnance et le Régime de médicaments néobrunswickois :

- Les pastilles à la nicotine ont été ajoutées aux formulaires d'assurance médicament du Nouveau-Brunswick (entrée en vigueur en août 2017).
- La gomme à la nicotine et le timbre de nicotine ont été ajoutés aux formulaires d'assurance médicament du Nouveau-Brunswick (entrée en vigueur en novembre 2015).
- Le Bupropion et la Varenicline ont été ajoutés aux formulaires d'assurance médicament du Nouveau-Brunswick (entrée en vigueur en juin 2014).

Ces thérapies sont couvertes par le Programme de médicaments sur ordonnance du Nouveau-Brunswick et le Régime de médicaments du Nouveau-Brunswick. Afin d'y être admissibles, les patients doivent obtenir une ordonnance de la part de leur médecin, d'une infirmière immatriculée, d'un thérapeute respiratoire ou d'un pharmacien.



NB anti-tobacco
COALITION
antitabac du N.-B.

c/o Heart and Stroke Foundation of New Brunswick - Saint John
580 rue Main Street
Saint John, New Brunswick E2K 1J5
Website: www.nbatc.ca
Email: admin@nbatc.ca
Phone: 506-423-2921